



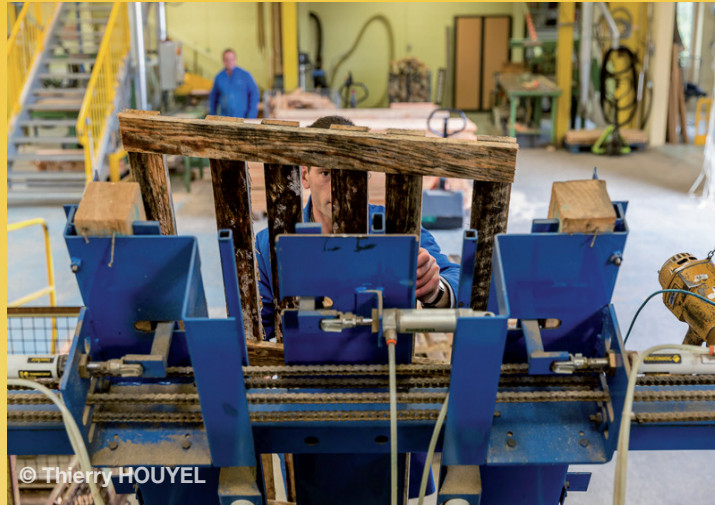
PROJET ASSOCIATIF

2018 - 2023



Association loi 1901 reconnue d'utilité publique et affiliée à l'Unapei

INTRODUCTION



En **1958**, des parents créent une association.

L'association aide leurs enfants en difficulté.

L'association s'appelle « **Les Papillons Blancs** » de Saint-Lô.

En **2018**, l'association existe toujours.

Son nouveau nom est « **APEI Centre-Manche** ».

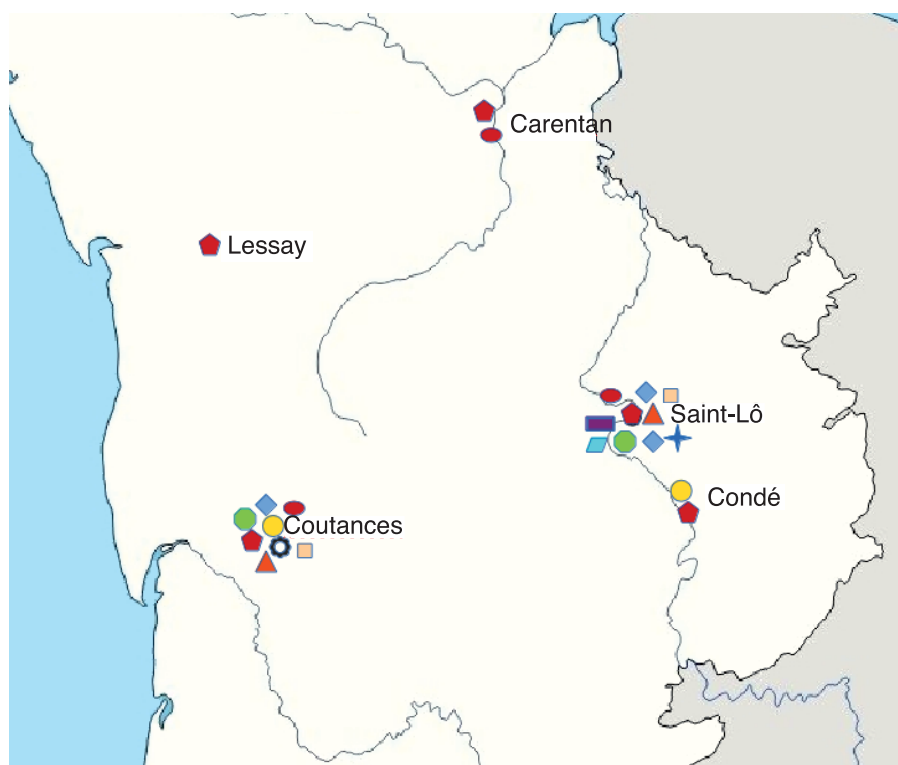
APEI Centre-Manche = **Association familiale Pour l'Education et l'Insertion des personnes déficientes du Centre-Manche**.

L'APEI Centre-Manche apporte de l'aide aux personnes handicapées et à leurs familles.

L'association est gérée par un groupe de parents.

L'APEI Centre-Manche s'occupe de plusieurs établissements :

- 3 instituts médico-éducatifs (IME)
- 1 service d'éducation et de soins à domicile (chez soi ou à l'école)
- 3 établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- 1 entreprise adaptée (Manche Multi Services)
- 2 foyers occupationnels (FOA)
- 2 centres d'habitat (CH)
- 1 service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
- 1 maison d'accueil spécialisé (MAS)
- 1 service d'activités sportives et culturelles (ASC)
- 1 pôle restauration (cuisine centrale)
- 1 siège



◆ Institut Médico-Educatif	⬡ Etablissement et Service d'Aide par le Travail
● Centre d'Habitat	□ Foyer Occupationnel d'Accueil
▲ Maison d'Accueil Spécialisé	● Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
● Entreprise Adaptée	▱ Service d'Activités Sportives et Culturelles
■ Siège	+ Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
⊙ Pôle restauration	

Plusieurs personnes écrivent ensemble le projet de l'association :

- Des parents,
- Des personnes accueillies élues aux CVS (Conseils à la Vie Sociale),
- Des professionnels.

Le projet associatif explique ce que fait l'APEI Centre-Manche :

- L'association vous protège,
- L'association vous écoute,
- L'association vous aide pour devenir autonome,
- L'association respecte votre projet de vie,
- L'association explique aux familles,
- L'association parle avec les services de l'Etat français (ARS = Agence Régionale de Santé) et du département de la Manche (CD = Conseil Départemental). L'ARS et le CD versent de l'argent pour les établissements de l'APEI Centre-Manche,
- Toutes les personnes de l'APEI Centre-Manche doivent suivre le projet associatif.



1- L'APEI Centre-Manche défend ses valeurs

(les valeurs = ce qui est très important)

- L'association demande le **respect** de chaque personne :
 - Les règles sont les mêmes pour tout le monde,
 - Vous êtes en confiance,
 - Vous avez le droit d'avoir une vie personnelle.

- L'association est **solidaire** :
 - Toutes les personnes de l'APEI Centre-Manche sont unies,
 - Nous cherchons ensemble des solutions pour aider chaque personne,
 - L'association défend vos droits,
 - L'association aide les familles,
 - Les personnes qui gèrent l'association sont bénévoles (elles ne touchent pas d'argent).

- L'APEI Centre-Manche dit :
 - Vous êtes des **citoyens** = les personnes handicapées doivent faire partie de la société,
 - Vous avez les mêmes droits que tout le monde,
 - Vous voulez être intégrés dans la vie ordinaire (école, travail, logement, santé, loisirs),
 - Vous pouvez être différents,
 - Vous pouvez parler de vous,
 - Vous pouvez décider pour vous.

2 - L'APEI Centre-Manche veut réussir son projet :

- L'association doit trouver de l'argent,
- L'association prend en compte vos différences,
- L'association respecte votre parole,
- L'association soutient vos choix de vie personnels et professionnels,
- Vos demandes sont écoutées pour vos PAP (projets d'accompagnement personnalisé).

3 - L'APEI Centre-Manche recherche des bonnes solutions pour :

- Votre santé,
- Votre formation,
- Votre travail,
- Votre retraite,
- Votre logement.

L'APEI Centre-Manche parle et réfléchit avec d'autres associations (des associations de parents, des associations sportives, des associations de tutelle).

L'association cherche de nouvelles solutions.

L'association équipe correctement ses bâtiments (matériels, véhicules ...).



4 - L'association APEI Centre-Manche défend vos droits de citoyen :

- L'association vous encourage à vivre en dehors des établissements (le logement, le travail, le transport),
- L'association vous aide pour vos loisirs, avec l'ASC (activités sportives et culturelles),
- L'association vous aide pour vos démarches personnelles.

5 - L'APEI Centre-Manche change son organisation :

➤pour les familles :

- L'association vous accueille le mieux possible,
- L'association améliore vos contacts et vos échanges avec les médecins,
- L'association communique avec vos familles,
- L'association recherche la meilleure façon de vous comprendre.

➤pour les professionnels des établissements :

- Les directeurs peuvent prendre plus de décisions seuls,
- L'association communique avec les professionnels,
- L'association propose des formations professionnelles au personnel.

6 - L'APEI Centre-Manche travaille avec d'autres organismes de la Manche :

- L'Education Nationale (écoles, collèges...),
- Des médecins et les hôpitaux,
- Plusieurs associations (des clubs de sport, des associations de parents dans d'autres villes, des associations de tutelle...),
- Des entreprises.

CONCLUSION



© Audrey GUYON

L'APEI Centre-Manche dit que tout le monde doit avoir les mêmes chances.

L'association tient compte des changements de la société.

L'association cherche et propose des solutions nouvelles.

Les personnes handicapées vivent dignement :

- Les personnes handicapées doivent exprimer leurs idées,
- Les personnes handicapées sont respectées.

Projet voté le 26 juin 2018



APEI Centre - Manche
10 rue de la cavée
50180 Agneaux
02 33 77 36 00
www.apeicentremanche.com
siege.agneaux@apeicm50.org